

PILOTER EFFICACEMENT UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La formation professionnelle est un enjeu essentiel au sein de l'entreprise. Si le code du travail prévoit des obligations à la charge de l'employeur, la gestion des compétences est avant tout un outil au service de la qualité de vie au travail, et la garantie d'une qualité de service.



OBJECTIFS

- Appréhender les obligations de l'employeurs,
- Connaître les dispositifs et les partenaires à mobiliser
- Répondre aux besoins en formations liés à la stratégie de l'entreprise, et aux souhaits de progression des collaborateurs
- Gérer au quotidien le PDC et ses évolutions
- Evaluer la qualité des actions menées et leur impact sur l'activité

CONTENU

1. CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT LÉGAL DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- La loi du 5 septembre 2018 : une nouvelle approche de la compétence
- La chronologie de la réalisation d'un plan de développement des compétences
- Les acteurs internes et externes
- Les différents dispositifs

3. ANALYSER LES DEMANDES INDIVIDUELLES DES COLLABORATEURS

- Exploiter les entretiens annuels d'évaluation
- Exploiter les entretiens professionnels
- Mettre en cohérence les projets individuels et les besoins en formation identifiés au regard de la stratégie

2. DÉFINIR LES ORIENTATIONS FORMATION PLURI ANNUELLES

- Traduire les enjeux, les projets de l'organisation en axes stratégiques
- Anticiper les évolutions des emplois de l'organisation
- Identifier au sein de ces axes stratégiques les besoins en formation associés

4. PILOTER LE DÉPLOIEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Communiquer sur les projets formation engagés et les dispositifs associés (mobilisation CPF)
- Suivre les parcours de formation individuels des collaborateurs
- Actualiser le plan en fonction des aléas
- Mesurer les résultats à travers des indicateurs de performance
- Communiquer sur les réalisations et leur impact

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

PUBLIC

Chargés de formation, Responsables RH

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'exposés et d'exercices pratiques
- Analyse réflexive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM d'évaluation des connaissances (validation si 70% de bonnes réponses minimum).

ACCESSIBILITÉ

N'hésitez pas à nous signaler votre situation particulière lors de votre inscription, afin que nous puissions étudier ensemble les modalités à mettre en œuvre pour réunir les conditions de réussite de votre formation.

MODALITÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Contactez nous pour que nous puissions échanger avec vous sur vos besoins et ajuster notre offre à vos objectifs. Nous répondons à toute demande dans un délai de 48 heures.

Contact : Mme RAIMONDI Virginie
virginie@work-in-process.fr ou 06.08.15.27.54

La prestation, après acceptation du devis, peut démarrer dans le respect du délai légal de rétractation de 14 jours.

TARIF

1400€ / jour

DURÉE

14 heures

DATES D'INTERVENTION

A définir ensemble

LES INTERVENANTS



Virginie RAIMONDI
Consultante, Auditrice, Formatrice



Giusi Raimondi
Consultante



MAJ 202212

WORK IN PROCESS

6 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC 59280 ARMENTIÈRES - SIRET : 853 233 328 00022

ACTIVITÉ ENREGISTRÉE SOUS LE N° 32591002659 (CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT).

WORK-IN-PROCESS.FR - VIRGINIE@WORK-IN-PROCESS.FR - 06.08.15.27.54